

## Enregistrement à votre nouveau Portail sécurisé

Dès que votre portail sécurisé est créé par Joly Riendeau et Associé, vous recevez aussitôt un courriel vous invitant à y accéder. Voici la procédure à suivre :

- Dans le courriel reçu, cliquez sur le bouton bleu "Accédez à l'espace sécurisé"
- Ceci vous amène automatiquement vers votre portail et vous demande de créer un mot de passe, que vous devez inscrire dans chacune des deux cases
- Cliquez sur "Continuer"
- Inscrire vos "Prénom" et "Nom" (*très important car ce sont ces nom et prénom qui apparaîtront si vous utilisez la signature électronique*)
- Cliquez sur "Confirmer"
- C'est aussi simple que cela ; vous êtes maintenant dans votre portail sécurisé, vous pouvez y déposer des documents!

Si jamais, lorsque vous accédez à votre portail, la page Web est en anglais, sachez que vous pouvez modifier le tout en cliquant sur "Français" qui se trouve tout au bas de la page, à droite.

Vous pouvez immédiatement mettre cette page Web dans vos favoris pour y accéder facilement plus tard. Le bouton bleu "Accédez à l'espace sécurisé" qui se trouve dans le courriel reçu vous permet également d'accéder à tout moment à votre portail.

### Pour déposer (ou téléverser) des documents

- Vous devez ENTRER dans le dossier "**Partage de documents**"
- Vous avez ensuite deux options :
  - Glisser directement sur la page les documents à transmettre OU
  - Cliquer sur le bouton "Ajouter des fichiers" et les sélectionner à l'endroit où ils se trouvent sur votre ordinateur

Il est à noter que dès que vous aurez créé votre espace sécurisé, les personnes attirés à votre dossier chez JRA recevront automatiquement une notification. Même chose lorsque vous y aurez téléversé des documents. **Une fois vos documents téléchargés par JRA, ils seront supprimés du portail.**

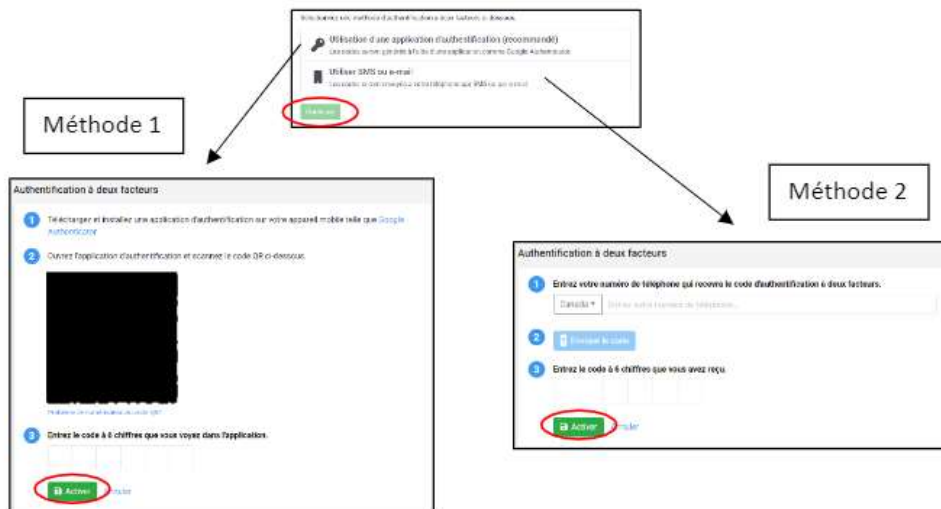
Il vous sera toujours possible de supprimer des documents que vous avez vous-même téléversé, mais vous ne pourrez supprimer les documents déposés par JRA.

**Pour votre information, le dossier « Documents finaux 20xx » sera utilisé par JRA pour y déposer vos documents finaux, une fois finalisés par nous. De cette façon, vous pouvez y accéder en tout temps. De plus, le dossier « Signature » sera utilisé par JRA lorsque nous aurons des documents à vous faire signer. Vous recevrez une notification par courriel aussitôt que des documents auront été déposés dans ces dossiers.**

## L'authentification à deux facteurs

L'accès à votre portail est en soi tout-à-fait sécuritaire mais si vous désirez doubler de prudence, nous vous invitons à activer l'authentification à deux facteurs. Cette double sécurité vous enverra un code unique soit par courriel ou par SMS que vous allez devoir entrer lors de votre première connexion quotidienne ou après une longue période d'inactivité. Voici comment procéder :

1. Dans la page d'accueil de votre portail, en haut à droite cliquez sur "Paramètres".
2. Cliquez ensuite sur l'onglet "Sécurité" dans le panneau de gauche de cette nouvelle fenêtre.
3. Repérez la section "Authentification à deux facteurs" et choisissez la méthode la mieux adaptée à vos besoins. La première méthode requiert une application tierce pour transmettre le code tandis que la deuxième méthode enverra le code par SMS au numéro de téléphone choisi. Une fois la méthode choisie, cliquez sur "Continuer". Selon votre choix, un panneau de gestion apparaîtra. Suivez les étapes et cliquez sur "Activer".



Veillez noter que le volet messagerie a été retiré du portail. Si vous avez des questions concernant l'utilisation de la plate-forme, n'hésitez pas à communiquer avec votre responsable de dossier ou envoyer un courriel à l'adresse : [portail@jolyriendeau.com](mailto:portail@jolyriendeau.com).